



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

FFCDIRECT

LES DERNIÈRES NEWS CARROSSERIE

FFC

ÉVÈNEMENT

La FFC présente au congrès national des Sapeurs-Pompiers

Le 128^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France, qui se tenait du 21 au 24 septembre derniers à Nancy, a accueilli le 1^{er} carrefour des filières industrielles de sécurité civile.

A cette occasion, la DEPAFI et la DGSCGC ont signé des conventions tripartites avec les filières des véhicules (FFMI Fédération Française des Métiers de l'Incendie et la FFC – Fédération Française de Carrosserie), de l'habillement et de l'innovation.

L'ambition est de développer et renforcer les filières industrielles de Sécurité civile pour répondre aux besoins opérationnels des années à venir, de valoriser les savoir-faire français à travers le label de Sécurité civile et de développer des relations fournisseurs de qualité.



Les référentiels techniques portant le label de Sécurité civile française permettent de développer la standardisation des matériels et équipements, de favoriser l'industrialisation des processus de production, de faciliter la mutualisation des achats et gérer le cycle de vie dans une approche de développement durable et responsable. Ils permettent

également de contribuer à la maîtrise des coûts de détention pour les SIS.

Didier DUGRAND, Délégué Général de la FFC déclarait, en marge de la signature : « La FFC est heureuse de s'impliquer dans cette convention, qui symbolise la force d'une union, pour l'amélioration globale de la filière ».

La FFC défend les carrossiers constructeurs lors du Congrès FNTR

Le 22 septembre dernier, Patrick CHOLTON, Président de la FFC, était invité par la FNTR dans le cadre de son congrès annuel.

Lors d'une table ronde réunissant Jean-Yves ASTOUIN, Président de la FNTR Bouche-du-Rhône, Olivier GANTOIS, Président de l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP), Eric HEYER, Économiste, Directeur – département Analyse et prévision – OFCE / Sciences-PO et Céline MONTAGNE, Directrice des Ressources Humaines, Groupe GT Solutions, Patrick CHOLTON a exposé les problématiques de notre filière industrielle.

Faisant face aux nombreux transporteurs dans la salle, qui s'interrogent sur l'énergie à choisir pour leurs futurs véhicules, sur la disponibilité des véhicules commandés, Patrick CHOLTON s'est montré particulièrement didactique, expliquant les raisons des incertitudes actuelles.

Pendant plus d'une heure, il a expliqué les difficultés concernant l'approvisionnement en matières premières, le coût des énergies, l'inflation généralisée. Ceci ayant pour but de défendre les carrossiers-constructeurs français. Car d'une part, ces derniers, n'obtiennent pas de châssis des constructeurs VI ou VUL et de l'autre, ils ne sont parfois pas en mesure de livrer les commandes par manque de composants... Une « double peine » pour le client transporteur, qui se voit augmentée par un prix final parfois supérieur de 20 % aux tarifs pratiqués avant crise. En guise de conclusion, Patrick CHOLTON a ainsi demandé « l'indulgence des clients transporteurs à l'encontre des carrossiers-constructeurs, eux aussi touchés par la crise, qui redoublent d'efforts pour satisfaire leurs clients, et souffrent d'une trésorerie en sommeil, sur parc ! »



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

La FFC lance FFC New Business !

Pour booster le Chiffre d'Affaires des carrossiers-réparateurs, la FFC lance un nouveau service baptisé FFC New Business. Il s'agit de montrer aux professionnels comment utiliser le digital de façon concrète, afin de mieux traiter sa zone de chalandise.

Comment **développer son Chiffre d'Affaires & améliorer considérablement sa rentabilité** ? C'est la question quotidienne que se pose tout professionnel de la réparation en ces temps d'incertitude. Malgré cela, peu d'entre vous pratiquent la prospection sur leur périmètre géographique, et dépendent du bon vouloir des assureurs, ou laissent simplement le client « venir à eux ».

Pourtant, prospecter n'est pas une perte de temps. FFC New Business vous le prouve, en vous permettant de profiter d'outils modernes, sont souvent négligés dans nos métiers, principalement par méconnaissance ou peur de l'inconnu.

L'idée consiste à aider les Carrossiers-Réparateurs à devenir incontournables sur leur zone géographique grâce au DIGITAL. Si Google et Facebook vous rebutent, ils n'auront rapidement plus de secret pour vous.

Un audit gratuit est proposé pour chaque Carrossier-Réparateur, afin d'évaluer sa propre situation et surtout d'étudier les meilleures solutions de prospection à mettre en œuvre pour gagner des nouveaux clients. Se faire accompagner pour créer et/ou développer son propre nouveau business, tel est l'objectif de ce nouveau service dynamique, positif et offensif proposé par la FFC. Pour plus de proximité et faciliter l'accompagnement,



un numéro de téléphone dédié sera spécialement mis en place pour ce service.

Le lancement du service FFC New Business est prévu sur le Salon Equip Auto du 18 au 22 octobre 2022. Les équipes de la FFC vous accueilleront sur le stand de la FFC Hall1E049, pour vous faire découvrir ce nouveau service à forte valeur ajoutée.

La FFC organise les premières Rencontres de la Filière Automobile sur EQUIP AUTO

A l'image de l'évènement qu'elle organise pour la filière du véhicule industriel et urbain, la FFC – Fédération Française de Carrosserie, duplique le concept pour l'Automobile. Les premières Rencontres de la Filière Automobile se tiendront le 19 octobre prochain lors du salon EQUIP AUTO. Une matinée d'échanges consacrée au business additionnel des carrossiers, avec pour fil rouge le Recours Direct.

Très utilisé dans de nombreux pays européens, le Recours Direct est encore peu répandu en France. Pourtant, c'est une procédure de gestion des sinistres hors agréments particulièrement intéressante pour les réparateurs, les experts et les clients.

Il s'agit, dans le cas d'un sinistre non responsable, d'expliquer à l'automobiliste qu'il peut s'adresser directement à son réparateur, qui mandatera un expert indépendant, chargé des démarches avec l'assureur du tiers responsable. Autrement dit, le client ne déclare plus le sinistre auprès de sa propre assurance.

Les intérêts sont multiples. Les coûts matériels, mais également immatériels (transports, hébergements, dépannage...) le cas échéant, sont pris en charge. De plus, le travail du réparateur est

facturé à l'assureur à son juste prix, hors convention d'agrément et hors convention IRSA. Enfin, le travail de l'expert est valorisé et également payé à son juste prix.

Lors de cette grande conférence, des spécialistes de la FFC, ainsi que des experts automobiles et des utilisateurs, viendront expliquer cette procédure simple, et en détailler les nombreux bénéfices.

A l'issue de la réunion ouverte à tous, la FFC conviera les participants à un cocktail sur son stand, au cœur du village Carrosserie, dans le Hall 1.

Nous vous donnons tous rendez-vous sur Equip Auto, à l'Espace 2000 du hall 1 de Paris Expo – porte de Versailles le mercredi 19 octobre de 9h30 à 11h.

LES
RENCONTRES
DE LA FILIERE **AUTOMOBILE**
DEFIS ET ENJEUX DE LA MOBILITÉ POUR TOUS



La FFC Mobilité en visite au CFA de la FFC

En ce début d'année scolaire, le CFA de la FFC a réouvert ses portes après les très bons résultats enregistrés en juillet dernier. L'occasion pour la direction de la FFC Mobilité Réparation et Services de visiter les installations.

Ce mercredi 14 septembre, Olivier FRANÇOIS, Directeur du CFA de la FFC, recevait les membres du Bureau de la FFC Mobilité Réparation et Services. Au programme, présentation et visite des locaux et des activités en atelier.

L'après-midi a débuté par un point historique, retraçant 47 ans d'existence, et quelques éléments d'informations sur le fonctionnement du CFA, ainsi que l'investissement de l'établissement dans le domaine social, devenu incontournable. (Accompagnement des étudiants étrangers, repas à moindre coût, ...)

Puis le groupe a découvert l'atelier mécanique avec les jeunes du BAC PRO Maintenance de véhicules, accompagnés de leur équipe pédagogique.

Laurent LAFOLIE, formateur en maintenance des véhicules au CFA de la FFC, a expliqué la problématique technique posée aux apprentis : « On a un véhicule qui ne démarre pas, un autre qui accélère une fois sur dix et un autre qui ne peut pas freiner avant plusieurs minutes, après le démarrage. Le but, avec le matériel dont disposent les jeunes, consiste à déterminer ce qui provoque chaque panne ».

Les membres du Bureau se sont ensuite dirigés vers l'atelier dédié à la carrosserie, pour y retrouver les jeunes du BAC PRO Réparation des carrosseries.

Pour leur permettre d'acquérir des compétences et des savoir-faire dans le domaine de la réparation des carrosseries, David ABRANTES et Marcel JARDIN, formateurs techniques en réparation des carrosseries, ont mis en place des activités qui s'approchent de plus en plus des situations réelles en entreprises, comme le débosselage sans peinture, le redressage au tire-clou aluminium, la réparation et soudure d'une déchirure sur un élément aluminium, La restructuration des nouveaux types d'acier avec



soudure par résistance, la restructuration par collage structural et rivetage, le contrôle de soubassement avec le système de mesure Shark 3. Enfin, le groupe a pu visiter l'atelier de peinture et de préparation. Ici, le système de peinture en réalité virtuelle a été présenté par Aurélien PIERRE, formateur technique au CFA de la FFC. Les membres du bureau ont donc pu s'essayer à cette méthode d'apprentissage innovante. Outre l'aspect ludique, cette technologie permet aux jeunes de s'exercer et surtout d'analyser leur geste professionnel de façon objective et qualitative.

Cette visite de l'établissement et des ateliers du CFA de la FFC est une belle occasion d'échanger entre les jeunes et les professionnels, donnant lieu à une vision claire et engagée de ce qui se fait dans notre filière en termes de formation. Belle image que de voir les professionnels du métier faire part de leur expérience et prodiguer des conseils aux jeunes, force à venir de notre filière !

Patrick NARDOU, président de la FFC Mobilité Réparation et Services, qui encourage ce genre de visite, insiste sur l'importance et la nécessité de ces rapprochements et de ces moments de partage, vitaux entre les différents acteurs de notre filière !

Un grand merci aux différents membres du bureau pour leur déplacement et leur intérêt pour la formation de notre filière. Merci aux jeunes du CFA pour leur accueil, leur participation et leur implication. Un grand merci à toute l'équipe pédagogique, Laurent LAFOLIE, Marcel JARDIN, Aurélien PIERRE et David ABRANTES, pour les explications, partage, discussions ! Merci à Nathalie FERNANDEZ, responsable formation pour son accompagnement lors de la visite et à son directeur Olivier FRANÇOIS.

www.cfa-carrosserie.fr

www.mobilijob.fr

La FFC Mobilité Réparation et Services interpelle le ministre des Finances sur les blocages des taux par les assureurs

Afin d'accompagner ses adhérents et défendre les professionnels des services de l'automobile, la FFC Mobilité Réparation et Services a demandé à rencontrer les Parlementaires et Ministres, dès la constitution du nouveau gouvernement, en avril dernier.

Les entretiens ont commencé et portent principalement sur l'obstination des assureurs à refuser de revaloriser la rémunération du savoir-faire des professionnels de la carrosserie, du vitrage et du dépannage.

Les échanges portent tout d'abord sur les multiples augmentations des prix des produits peinture que les professionnels subissent depuis plusieurs années. Sans oublier le doublement des prix du gaz ou du fioul, utilisés pour chauffer les cabines de peinture ou pour utiliser les dépanneuses. Ces hausses ne peuvent rester à la seule charge des professionnels.

L'inflation prévue de 6 % sur 2022, fera naître chez les salariés du secteur des demandes d'augmentation salariale que les professionnels devront assouvir sous peine de perdre leur précieuse main d'œuvre. De nombreuses entreprises ne pourront pas satisfaire à ces conditions, tout remboursant les prêts garantis par l'état. Cela met en péril la poursuite de leurs activités.

Le saupoudrage (augmentation de 3 %) de cet été envers les garages agréés n'a eu pour but que de faire croire que l'assureur est à l'écoute des problématiques des professionnels, alors qu'il continue à augmenter les cotisations de

ses assurés et à engranger des profits pour ses actionnaires. Pour compléter, certains comme AXA, Direct Assurance et GMF, ont décidé, sans aucun respect de la loi sur la liberté des prix, de plafonner les taux horaires de 54 à 60 euros de l'heure pour les réparateurs non agréés pour les sinistres vitrage.

Ces manquements des assureurs font donc partie des échanges avec la DGCCRF, les Députés, Sénateurs et cabinets de Ministères, afin de répartir au mieux les bénéfices entre les Assureurs et les Réparateurs, tout en continuant à apporter les services aux assurés, nécessaires à leur fidélité.

LES
RENCONTRES
DE LA **FILIERE** AUTOMOBILE
DEFIS ET ENJEUX DE LA MOBILITÉ POUR TOUS



Grande conférence sur EQUIP AUTO

Business additionnel : Le réflexe

- Gestion de sinistres hors agrément
- Coûts mieux pris en charge pour le client
- Travail du réparateur payé à son juste prix
- Valorisation du travail de l'expert

**RECOURS
DIRECT !**

19 Octobre 2022

Hall 1 (Espace 2000)

9h30-11h*

*Conférence suivie d'un cocktail sur le stand de la FFC



Nous vous attendons nombreux

Les émissions de CO₂ des « les camions moyens » rentrent dans le scope de surveillance de l'Europe

La publication du nouveau texte réglementaire était attendue par de nombreux acteurs du secteur. Pour rappel, concernant les poids lourds, la surveillance des émissions de CO₂ et la consommation de carburant a débuté en 2020 (avec l'exercice 2019 comme premier exercice de référence déclaratif) via l'outil de la commission européenne VECTO. A partir de 2024 la tranche des véhicules ayant une masse de moins de 7,5 tonnes utiliseront le même dispositif.

La modification du texte législatif a été publiée durant l'été. Il instaure l'élargissement de la surveillance de la consommation et des émissions de CO₂ qui interviendra à partir du 1^{er} janvier 2024 pour les véhicules ayant une date de production postérieure à cette date et sera une donnée obligatoire pour immatriculer les véhicules à partir du 1^{er} juillet 2024.

La réglementation donne naissance à une nouvelle définition « les camions moyens » qui sont des véhicules N2 avec une masse (MMTA) comprise entre 5 000 kg et 7400 kg inclus.

Par opposition le « camion lourd » est désormais un véhicule de plus de 7400 kg.

La FFC CONSTRUCTEURS précise que ce calcul de la consommation et des émissions de CO₂ concerne pour le moment uniquement le véhicule de base et qu'il sera donc du ressort du constructeur du véhicule de réaliser ce calcul.

Pour information, ce calcul est réalisé sur les tracteurs avec la simulation d'une semi-remorque et sur les camions moyens et lourds avec une carrosserie dite de « référence ». Cette méthodologie commune a pour objectif de comparer objectivement la performance des véhicules mis sur le marché européen en ce qui concerne leurs émissions de CO₂ et leur consommation de carburant.

Le règlement ainsi modifié ne se limite pas à l'élargissement du domaine des véhicules (masse 5t < <7,4t) : Pour les véhicules qui étaient déjà dans le scope de la surveillance de la CE, de nouvelles affectations de profil de mission et de configuration sont introduites. Ainsi en complément des trajets longues distances, des trajets régionaux et urbains, les véhicules affectés aux missions des services municipaux et aux missions de constructions feront leurs entrées dans l'outil de simulation.

La FFC CONSTRUCTEURS précise que ce cadre réglementaire continuera

ses évolutions à l'avenir afin d'étoffer et d'inclure les configurations encore manquantes, notamment les AWD parmi les camions lourds ainsi que les camions moyens (4x2 à traction avant et les 4x4).

Les carrossiers constructeurs seront aussi sollicités pour émettre un avis sur les réflexions de la Commission Européenne concernant la mise en place d'un déclaratif prenant en compte la forme des carrosseries installées sur les véhicules.

Après les remorques et semi-remorques (Cf. notre article dans le précédent numéro de Carrosserie), la Commission Européenne poursuit donc son objectif de mettre en place une surveillance CO₂ et consommation sur l'intégralité des véhicules utilitaires. De nombreuses précisions restent à apporter par la CE en particulier en matière de méthode de calcul pour les véhicules ayant une masse non prise en compte actuellement à partir de 2610 kg (fin de l'Euro 6) jusqu'à 5 tonnes.

Un mois de Septembre fort en salons

Cette rentrée de septembre signe une belle reprise d'activité des salons sur lesquels sont exposés des véhicules conçus et réalisés pour répondre aux besoins des différents métiers. Ces salons constituent l'occasion pour la FFC CONSTRUCTEURS d'aller à la rencontre des adhérents afin d'échanger sur les problématiques du secteur, de découvrir les innovations des carrossiers constructeurs et les nouveautés des constructeurs.

La FFC CONSTRUCTEURS a ainsi pris part en septembre aux salons suivants :

- L'IAA Transportation à Hanovre. La FFC CONSTRUCTEURS remercie chaleureusement ses homologues du VDA pour leur accueil sur ce salon qui regroupait cette année 1402 exposants de 41 pays.
- Le salon VERT des espaces verts et du paysage à Saint Chéron (Essonne).
- Le 128^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France à Nancy.

FFC CONSTRUCTEURS EVÈNEMENTS



